

Résidence Le Citadin : la 1^{ère} pierre posée

La pose symbolique de la première pierre de la nouvelle résidence Le Citadin, avenue du Calvados, a été réalisée jeudi midi.



Pascal Pimont, conseiller municipal de quartier, tient la truelle pour la pose symbolique de la première pierre de la future résidence Le Citadin. | CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Le projet

Le projet d'une nouvelle résidence, avenue du Calvados, dans le quartier Saint-Jean-Eudes, est né en 2011. Depuis, il a connu plusieurs modifications. Les travaux ont débuté sur un terrain de 4 000 m², l'an passé, même si de l'avenue du Calvados ils semblaient invisibles, du fait d'un sous-sol constitué de carrières.

Livraison en décembre

Pour assurer la stabilité du futur bâtiment, des fondations reposant sur des piliers, dont certains plongent à 19 m sous terre, ont été mises en place. « **Pour cette raison, il n'y aura pas de sous-sol dans cette résidence**, explique Philippe Ressouches, directeur de l'agence Normandie du groupe Pierreval, le promoteur de l'opération. **Pour construire dans cette dent creuse du quartier, nous avons respecté l'alignement avec les autres bâtiments existants de Caen-la-Mer Habitat. On évite les vis-à-vis.** »

Le terrain est ouvert sur le jardin public, côté nord, par un petit sentier, et

côté sud, par une ancienne venelle vers la Maison de quartier.

Au total, 58 logements seront disponibles, et ils ont tous déjà trouvé acquéreur. Les premiers occupants devraient y entrer en décembre.

58 logements

Peut-on craindre un surplus de véhicules avec l'arrivée de 58 nouveaux logements ? « **C'est un vrai sujet, des poches de stationnement sont prévues dans le quartier, qui va voir de nombreux habitants arriver dans les dix ans à venir**, explique Sonia de la Provôté, premier adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du renouvellement urbain. **Le Plan local d'urbanisme n'impose que 0,7 places de parking par logement privé, c'est vraiment un sujet sur l'ensemble du territoire.** »

Et, la maire adjointe conclut : « **Le projet a été suivi par Pascal Pimont (conseiller municipal délégué de ce quartier). Cette résidence s'intègre bien au quartier, ça donne des idées pour rénover autour !** »